

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019

Le budget annexe assainissement est géré comme un service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Il est assujéti à la TVA et un plan comptable spécifique est appliqué (M49). Le financement de ce budget annexe doit être assuré essentiellement par l'usager, dans un cadre prenant en compte la valeur économique du service rendu.

Il doit être voté chaque année. Il retrace les prévisions de recettes et de dépenses. Il doit être sincère. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 12 février au conseil de communauté.

Il présente 2 sections : fonctionnement et investissement qui doivent être votées en équilibre.

### I. La section de fonctionnement

#### LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
O11 Charges à caractère général	364 701,71 €	415 956,00 €	415 583,88 €	465 999,00 €
O12 Charges de personnel	242 728,54 €	278 650,00 €	268 672,36 €	282 100,00 €
65 Charges de gestion courante	5 241,17 €	19 700,00 €	14 952,61 €	17 000,00 €
O14 Atténuation de produit	107 296,00 €	67 000,00 €	65 999,00 €	140 803,00 €
66 Charges financières	67 648,00 €	76 405,00 €	76 400,58 €	71 836,33 €
67 Charges exceptionnelles	4 481,18 €	10 000,00 €	8 554,24 €	11 000,00 €
68 Dotations aux amort, dépréciations des actifs				7 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>792 096,60 €</b>	<b>867 711,00 €</b>	<b>850 162,67 €</b>	<b>995 738,33 €</b>
042- Amortissements	520 076,54 €	603 209,04 €	603 209,04 €	644 129,61 €
22 Dépenses Imprévues	0,00 €	26 447,96 €	0,00 €	38 445,44 €
O23 Virement section investissement	0,00 €	1 193 000,00 €	0,00 €	1 117 990,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 312 173,14 €</b>	<b>2 690 368,00 €</b>	<b>1 453 371,71 €</b>	<b>2 796 303,38 €</b>

#### **Chapitre 011 Charges à caractère général (+ 12,13 % par rapport au CA 2018)**

Les principales évolutions qui expliquent cette hausse sont les suivantes :

- + 7 680 € d'achat d'un auto sauveteur ;
- + 7 037 € de réparation de réseau ;
- + 8 817 € de travaux d'entretien des infrastructures ;
- + 4 324 € de frais d'actes ;
- + 18 671 € de frais d'épandages ;
- - 5 549 € d'analyses.

#### **Chapitre 012 Frais de Personnel (+ 5 % par rapport au CA 2018)**

Ces dépenses sont constituées des frais de personnel des agents titulaires, non titulaires et des remboursements des mises à disposition de personnels.

Les principales évolutions qui expliquent cette hausse sont liées au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et à l'application des mesures liées au Protocole sur les Parcours, les Carrières et les Rémunérations (PPCR) entrées en vigueur en 2019,

#### **Chapitre 65 Charges de gestion courante (+13,69 % par rapport au CA 2018)**

Ces dépenses sont principalement constituées par la contribution au SDANC (Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif) et aux redevances admises en non-valeur (13 000 €).

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## Chapitre 014 Atténuation de produit (+ 113,34 % par rapport au CA 2018)

Ces dépenses sont constituées par le reversement de la redevance de modernisation à l'agence de l'eau.  
Les + 74 804 € sont liés à des rattachements de produits sur l'exercice 2017.

## Chapitre 66 Charges Financières € (- 5,97 % par rapport au CA 2018)

Ces dépenses sont constituées par le remboursement des intérêts des emprunts.

## Chapitre 67 Charges exceptionnelles d'un montant de 11 000 €

Ces dépenses sont constituées par des annulations de titres sur exercices antérieurs.

## Chapitre 68 Provisions d'un montant de 7 000 €

Ces dépenses sont constituées par des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

## Chapitre 042 Amortissements d'un montant de 644 129,61 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040. On peut de cependant noter une progression de + 40 920,57 € par rapport à l'exercice 2018, liés aux investissements réalisés au cours des années précédentes.

## Chapitre 22 Dépenses imprévues pour un montant de 38 445,44 €

### LES RECETTES

RECETTES PREVISIONNELLES	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
70 Produit des services du domaine	940 302,02 €	925 718,00 €	990 967,91 €	958 134,00 €
74 Dotations et participations	290 349,53 €	288 250,30 €	313 056,45 €	279 300,00 €
75 Autres produits gestion courante	7 864,00 €	10 140,00 €	2 452,00 €	2 500,00 €
77 Produits exceptionnels	11 893,85 €	0,00 €	76,89 €	- €
78-7815-Reprise provision semi budgétaire	500,00 €	0,00 €	- €	7 000,00 €
O13 Atténuation de charges	7 953,97 €	12 000,00 €	13 066,97 €	12 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>1 258 863,37 €</b>	<b>1 236 108,30 €</b>	<b>1 319 620,22 €</b>	<b>1 258 934,00 €</b>
O42 -777 quote part des subventions transférées	162 195,16 €	185 270,41 €	185 270,41 €	216 861,17 €
<b>Excédent : 002</b>	<b>1 160 103,90 €</b>	<b>1 268 989,29 €</b>	<b>1 268 989,29 €</b>	<b>1 320 508,21 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 581 162,43 €</b>	<b>2 690 368,00 €</b>	<b>2 773 879,92 €</b>	<b>2 796 303,38 €</b>

## Chapitre 70 Produits des services du domaine (- 3,31 % par rapport au CA 2018)

Ces recettes sont constituées des redevances (794 450 €), de la contribution des communes pour la gestion des réseaux unitaires (144 584 €) et des produits de dépotage et contrôles de conformité (19 100 €)  
Les - 32 834 € sont liés à une estimation prudente en raison de l'incertitude sur les volumes d'eau consommés par les ménages et à - 9 995 € suite à une nouvelle méthode de calcul des contributions des communes pour la gestion des réseaux unitaires.

## Chapitre 74 Dotations, Subventions et Participations (- 10,78% par rapport au CA 2018)

Ces recettes sont constituées par les primes d'épuration de l'agence de l'eau (40 300 €) et par la facturation d'eau à l'entreprise Elivia et à l'hôpital Ravenel (239 000 €).  
Les - 33 756 € sont liés à une estimation à la baisse de la consommation en eau et au recul des montants des primes d'épuration de l'agence de l'eau.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## Chapitre 75 Autres produits de gestion courante (+ 1,96% par rapport au CA 2018)

Ces recettes sont principalement constituées par le reversement des agents de leur participation aux tickets restaurants (2 500 €).

## Chapitre 78 Reprise sur provisions d'un montant de 7 000 €

Ces dépenses sont constituées par la reprise des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

## Chapitre 013 Atténuations de charges (-8,17 % par rapport au CA 2018)

Ces recettes sont constituées par les remboursements des mises à disposition de personnels, par les remboursements des assurances des arrêts maladies et accidents de travail des agents et par les subventions aux emplois aidés.

## Chapitre 042 Amortissements des subventions pour un montant de 216 861,17 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040. On peut de cependant noter une baisse de - 31 590,76 € par rapport à l'exercice 2018.

## 2. La section d'investissement

### LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	BP 2019
16 Emprunts	142 920,16 €
20-21-23 Dépenses d'investissement par opération	917 280,40 €
23 Provisions	1 309 900,00 €
45 Opérations pour compte de tiers (assainissement non collectif)	673 100,95 €
020 Dépenses imprévues	57 415,91 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>3 100 617,42 €</b>
O40 Subvention d'équipement	216 861,17 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 317 478,59 €</b>

## Chapitre 16 Emprunts et dettes

Ces dépenses sont constituées par le remboursement en capital des emprunts.

## Chapitres 20-21-23 Dépenses d'investissements par opérations d'assainissement collectif

Ces dépenses sont principalement constituées par :

- 18 700 € de logiciel et d'achat de matériel informatique ;
- 22 500 € de contrôles de conformité pour la station de Dompain ;
- 304 375,40 € pour les travaux des stations de Bouxière, Bettegney et Regney ;
- 19 255 € pour l'étude de Mazerot ;
- 14 860 € pour l'étude de Domvallier ;
- 7 500 € pour l'étude de Rancourt ;
- 95 000 € pour le supprimeur de la station de Mirecourt ;
- 100 000 € pour l'acquisition d'un véhicule de currage ;
- 5 000 € pour l'achat d'une benne à sable ;
- 125 000 € de travaux de chemisage place Jules Ferry à Mirecourt ;
- 100 000 € de travaux rue Sarron à Mirecourt ;
- 14 000 € pour la centrale hydraulique de la station de Mirecourt ;
- 80 000 € pour les membranes de la station de Mirecourt ;
- 10 000 € pour un module de communication ;
- 1 000 € pour des travaux sur la station de Ville sur Illon ;

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Auquel il faut ajouter | 309 900 € pour mener les prochains projets d'assainissement collectif (provisions).

## Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers - assainissement non collectif

Ces dépenses sont principalement constituées par les opérations ANC suivantes:

- 112 815,95 € Opération ANC 2 ;
- 560 285 € Opération ANC 3.

## Chapitre 020 Dépenses imprévues pour un montant de 57 415,91 €

### LES RECETTES

RECETTES PREVISIONNELLES	BP 2019
13 Subventions investissement	347 243,00 €
45 Opérations pour compte de tiers	965 269,18 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>1 312 512,18 €</b>
O40 Amortissement des biens	644 129,61 €
O21 Virement section Fonctionnement	1 117 990,00 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	242 846,80 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 317 478,59 €</b>

## Chapitre 13 Subvention d'investissement

Ces recettes sont principalement constituées par :

- 12 091 € de subvention pour l'étude de Mazirost ;
- 291 092 € de subvention pour les travaux des stations de Bouxière, Bettegney et Regney ;
- 2 250 € de subvention pour les travaux pour la station de Rancourt ;
- 21 000 € de subventions pour les travaux de la station de Madegney ;

## Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers - assainissement non collectif

Ces recettes sont principalement constituées par les subventions des opérations ANC suivantes :

- 18 473 € Opération Rapey ;
- 418 796,18 € Opération ANC 2 ;
- 528 000 € Opération ANC 3 ;

### **3. Niveau d'épargne du BUDGET ASSAINISSEMENT**

	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Epargne de gestion	534 414,77 €	545 858,13 €	335 032,00 €
Epargne brute	466 766,77 €	469 457,55 €	263 195,67 €
Epargne nette	354 496,84 €	330 603,19 €	120 275,51 €

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## 4. La dette du BUDGET ASSAINISSEMENT

Taux	Emprunt	MONTANT DES PRÊTS	DUREE	PERIODE	K RESTANT DU AU 01/01/2019
6,03%- TX FIXE	Programme pluriannuel tranche 97 exCCSD	79 909,30 €	3 ans	du 01/02/2018 au 01/02/2020	42 291,41 €
1,32%- TX FIXE	Puzieux	276 184,00 €	12 ans	du 28/12/2015 au 31/12/2027	211 177,08 €
3,6%- TX FIXE	Juvaincourt	225 000,00 €	18 ans	du 01/01/2017 au 31/10/2034	191 901,42 €
3,68%- TX FIXE	Travaux d'assainissement exCCSD	1 549 000,00 €	25 ans	du 22/07/2013 au 31/07/2038	1 330 695,54 €
1,38%- TX FIXE	Travaux assainissement 2017	1 000 000,00 €	20 ans	du 20/12/2017 au 31/12/2037	956 271,72 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 130 093,30 €</b>			<b>2 732 337,17 €</b>

## 5. Redevances d'assainissement collectif pour l'année 2019

- 1,30 €HT/m<sup>3</sup> d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Ambacourt, Hymont, Juvaincourt, Mattaincourt, Mirecourt, Poussay, Puzieux, Ramecourt et des redevables de l'Aéropôle Sud Lorraine (communes issues de l'ex-communauté de communes du Pays de Mirecourt) ;
- 2,27 €HT/m<sup>3</sup> d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Dompaire, Madonne et Lamerey (Lamerey), Velotte et Tatignecourt (Velotte), Circourt, Madegney, Ville sur Illon, Regney, Bouxières aux Bois et Bettegney Saint Brice (communes issues de l'ex-communauté de communes du Secteur de Dompaire) ;
- 1,30 €HT/m<sup>3</sup> d'eau facturé au redevable par le service des eaux + 35 euros de part fixe, pour la commune de Rancourt ;

## 6. Perspectives 2020-2021

### Fonctionnement

De nouvelles charges de fonctionnement liées à la mise en service de nouvelles stations.

Au niveau des recettes de fonctionnement une réflexion doit être menée sur une facturation des services (part forfaitaire), sur l'uniformisation des redevances d'assainissement et sur l'uniformisation des contributions des communes pour la gestion des réseaux unitaires.

### Investissement

Les investissements sont conditionnés par la politique de financement de l'agence de l'eau.

Pour l'année 2020 les investissements prévisionnels :

- Etude Oëlleville ;
- Travaux de raccordement de la commune de Mazirot ;
- Travaux sur la station de Rancourt ;
- Travaux de renouvellement de réseaux ;
- Aménagement d'un stockage de boues ;

Pour l'année 2021 les investissements prévisionnels :

- Travaux de raccordement de la commune de Domvallier ;
- Travaux de renouvellement de réseaux ;

Pour l'année 2022 les investissements prévisionnels :

- Travaux de raccordement de la commune d'Oëlleville ;
- Travaux de renouvellement de réseaux ;

A noter que les différents programmes d'assainissement non collectif continueront à se déployer sur les communes du territoire malgré l'annonce de l'agence de l'eau de ne plus subventionner ces programmes.